

Discours du premier avril : Une vision

Mes amis,

Merci d'être venus si nombreux en ce samedi d'avril, pour discuter de nos affaires et pratiquer l'art de vivre ensemble.

Ce matin j'aimerais commencer notre rencontre avec cette citation de Jean Cocteau : "Plus je vieillis, plus je vois que ce qui ne s'évanouit pas, ce sont les rêves ».

Alors je vous propose une vision de Chertsey qui s'intitule :

« LA NATURE À NOTRE PORTÉE »

Pays de lacs et de montagnes, Chertsey est une municipalité où il est agréable de vivre, d'y élever sa famille, d'être en villégiature, d'y prendre sa retraite. Elle propose un environnement naturel exceptionnel, des services publics de qualité, une vie sociale et démocratique fondée sur la participation et l'implication de ses citoyens.

Son développement dépend de la conservation de ses milieux naturels et du maintien des conditions environnementales qui en font sa notoriété.

Au cours des dernières années le conseil s'est activement impliqué dans la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine naturel. Notre premier combat a été celui de la sablière de Grande Jetée, puis nous avons initié le projet de sentiers pédestres dans le secteur des Pins rouges de la Forêt Ouareau, qui vient de gagner un prix de reconnaissance de la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption, nous avons combattu les coupes forestières dans cette forêt Ouareau, puis celles prévues sur les terres publiques entourant les Grands lacs et nous avons élaboré le projet de sentiers pédestres dans ce secteur des Grands lacs.

Nous avons déposé une demande de désignation d'aires protégées du parc régional de la Forêt Ouareau et des terres publiques intramunicipales autour des lacs habités.

À chaque fois notre façon de procéder a été la même : la mobilisation des citoyens, qui a été garante de tous nos succès.

Depuis notre arrivée à l'hôtel de ville, nous avons ouvert quelques fenêtres pour laisser entrer l'air frais, en créant d'abord une direction des communications, en obligeant la réunion régulière des cadres pour faire circuler l'information, en créant des assemblées régulières de citoyens, comme ce matin, et des assemblées annuelles de district, et, finalement, en créant, comme le Code municipal le permet, des comités du conseil qui ont une assise légale et qui peuvent questionner l'administration sur la vision dans leur secteur.

Ce petit courant d'air a tout emporté sur son chemin.

Vous avez, aujourd'hui à l'hôtel de ville six nouveaux cadres dirigés d'une manière exceptionnelle par la directrice Linda Paquette, qui nous a permis de redresser de façon spectaculaire les finances publiques.

Nous avons maintenant à l'hôtel de ville une équipe de cadres professionnels garante d'une gestion financière impeccable, mais surtout une équipe qui ne se satisfait pas d'une gestion à la petite semaine, une équipe capable de prévisions à long terme et qui oblige le conseil à prendre des décisions exigeant une vision de l'avenir.

Nous sommes arrivés à l'ère des compétences, un ingénieur aux Travaux publics, une avocate au greffe, un urbaniste avec une vision d'envergure, un comptable agréé qui gère les finances publiques.

Il est fini le temps des problèmes ponctuels réglés avec des solutions à court terme, cette équipe exige des solutions globales.

Et c'est ce qui nous amène en réunion ce matin.

Notre développement dépend de la conservation de nos milieux naturels. Notre patrimoine collectif, ce n'est que la qualité de notre environnement.

Nous souhaitons maintenant instaurer à Chertsey la gestion par bassins versants.

Qu'est-ce que ça veut dire?

C'est fondamentalement l'instauration d'un processus basé sur la concertation des usagers et des décideurs concernés par un territoire hydrographique, qu'on nomme bassin versant.

Et que veut dire gérer par bassin versant? Cela veut dire que si nous délimitons des zones de bassins versants, qui remplaceraient notre zonage actuel, nous créons en même temps des comités de gestion par bassin versant formés de

citoyens qui ont comme responsabilité de faire l'inventaire de leur bassin versant, puis de produire un plan d'action selon les priorités qu'ils décideront.

Voilà une solution à long terme et elle repose entièrement sur votre implication vous, les citoyens de Chertsey.

Vous nous avez montré, dans le problème de la sablière de Grande Jetée et dans celui des coupes forestières des Grands lacs, qu'une population qui se tient ensemble et qui s'organise pour présenter son point de vue, de façon articulée, documentée et déterminée, dégage une force sereine et impressionnante.

Nous devons nous approprier notre territoire si nous voulons le protéger et la meilleure façon de nous approprier notre territoire comprenant 166 lacs, c'est de le gérer par bassins versants, car un lac dépend entièrement de tout ce qui se passe dans son bassin versant.

Cette approche par bassin versant a l'immense avantage d'impliquer les citoyens d'un même bassin versant au sein d'un processus décisionnel.

Elle favorise la coordination des actions entreprises sur le territoire et contribue à l'établissement d'une vision commune.

C'est ainsi que nous vous proposons nous occuper de ce qui fait la marque de commerce et le patrimoine de Chertsey, pays de lacs et de montagnes

Ce sont les citoyens qui peuvent le mieux gérer leur territoire, et c'est le rôle de leurs représentants de s'assurer que la municipalité leur fournisse les outils nécessaires.

Parmi ces outils nous vous proposons la création d'un fonds de l'Environnement.

Nous avons démontré jusqu'ici notre engagement indéfectible à respecter la capacité de payer des contribuables en limitant la hausse des taxes à l'indice du coût de la vie.

Le fonds que nous vous proposons ne dépasse pas l'indice du coût de la vie, madame Paquette va vous l'expliquer.

Ce fonds va nous permettre de donner un accès public à certains plans d'eau.

Le conseil a entériné à sa dernière séance l'achat des cascades de la rue Rochon : cela deviendra le premier accès public à un plan d'eau : nous en ferons un parc municipal, avec guérite et surveillance, gratuit pour les résidents de Chertsey et payant pour les visiteurs.

Nous sommes également en discussion avec le camp St-Urbain pour rendre l'accès à sa plage gratuite pour ses résidents, comme nous le faisons déjà pour l'accès à la Forêt Ouareau.

Et puis nous étudions également la possibilité, sur les 78 lacs de notre territoire qui ne sont pas habités, d'en convertir quelques uns qui pourraient être ensemencés et ouverts à la population intéressée par la pêche.

Ce fonds va nous permettre également de dénouer l'impasse administratif de gestion de certains barrages qui nous amené ces derniers mois, à assister à la disparition de lacs. Il en va non seulement de la préservation de notre environnement, et de notre seule richesse : la beauté de nos paysages, mais également de la responsabilité de la sécurité des citoyens

Nous nous sommes dotés d'une équipe qui nous donne les moyens de gérer à long terme, et nous lui avons donné la commande de calculer le financement de ces opérations.

Mes amis l'avenue que nous vous proposons sort des sentiers battus : nous pouvons devenir la première municipalité au Québec et au Canada à adopter un plan d'urbanisme basé entièrement sur les limites des bassins versants, qui fait des citoyens les spécialistes de la gestion de leur propre territoire et de Chertsey un modèle de protection de son patrimoine naturel.

Nous sommes habités dans cette municipalité par l'esprit de St-Exupéry qui est affiché à la porte d'entrée de notre belle Église, et qui nous dit "Fais de ta vie un rêve et de ton rêve une réalité ».

Le Conseil a pour mandat de rêver, il rêve de la nature à notre portée, et Madame Paquette a pour travail d'en faire une réalité : elle va vous expliquer comment.

Michel Surprenant, maire